Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE
À MAURICE

Demande exceptionnelle de recours gracieux pour le 3e trimestre 2019/2020

Dans le cadre des conséquences induites par la crise du coronavirus COVID 19

Pour les familles <u>ayant déjà déposé une demande</u> de renouvellement ou de première demande de bourses scolaires 2020/2021 en début d'année

- Courrier de motivation expliquant votre activité et les conditions de la dégradation de votre situation financière
- Copie de tous les justificatifs de la dégradation de votre situation financière (attestation de votre employeur, changement de logement pour une habitation moins onéreuse, factures impayées, courrier de l'établissement scolaire etc…)
- Relevés bancaires des derniers mois (comptes personnels, communs, épargnes et/ou courants à Maurice et/ou en France)

Merci de bien vouloir faire parvenir un mèl expliquant succinctement votre situation actuelle en joignant les pièces justificatives (*) ci-dessus énumérées, à l'adresse ci-dessous :

consulat.port-louis-amba@diplomatie.gouv.fr

Afin de faciliter le traitement dématérialisé de votre demande, merci dans la mesure du possible, de joindre vos documents sous le format .pdf et ne dépassant pas 5 Mo.

(*)Des justificatifs supplémentaires sont susceptibles d'être sollicités si nécessaire.